



LIVRET D'ACCUEIL

PRÉSANSE AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS

Janvier 2026

QUI SOMMES-NOUS ?

NOS MISSIONS

PROGRAMME
D'ORIENTATIONS
ET D'Actions

SERVICE
AUX ADHÉRENTS
DE PRÉSANSE

COMPOSITION
DU CA

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

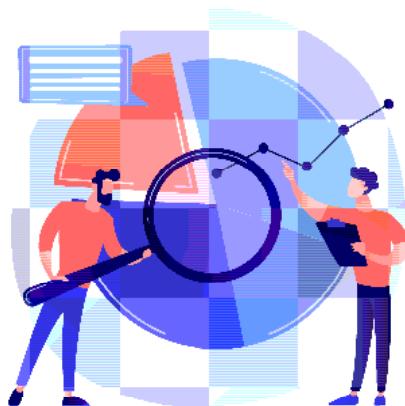
QUI SOMMES-NOUS ?

Association à but non lucratif, Présanse (Prévention, Santé, Service, Entreprise) est l'organisme représentatif des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) sur tout le territoire national.

Le réseau Présanse se compose des SPSTI adhérents, des associations régionales de SPSTI également membres de Présanse et de l'association nationale basée à Paris.

CHIFFRES-CLÉS

LA BRANCHE EN CHIFFRES*...



160
SPSTI



19 100
collaborateurs



1,6 million
d'établissements suivis



19,2 millions
de travailleurs suivis

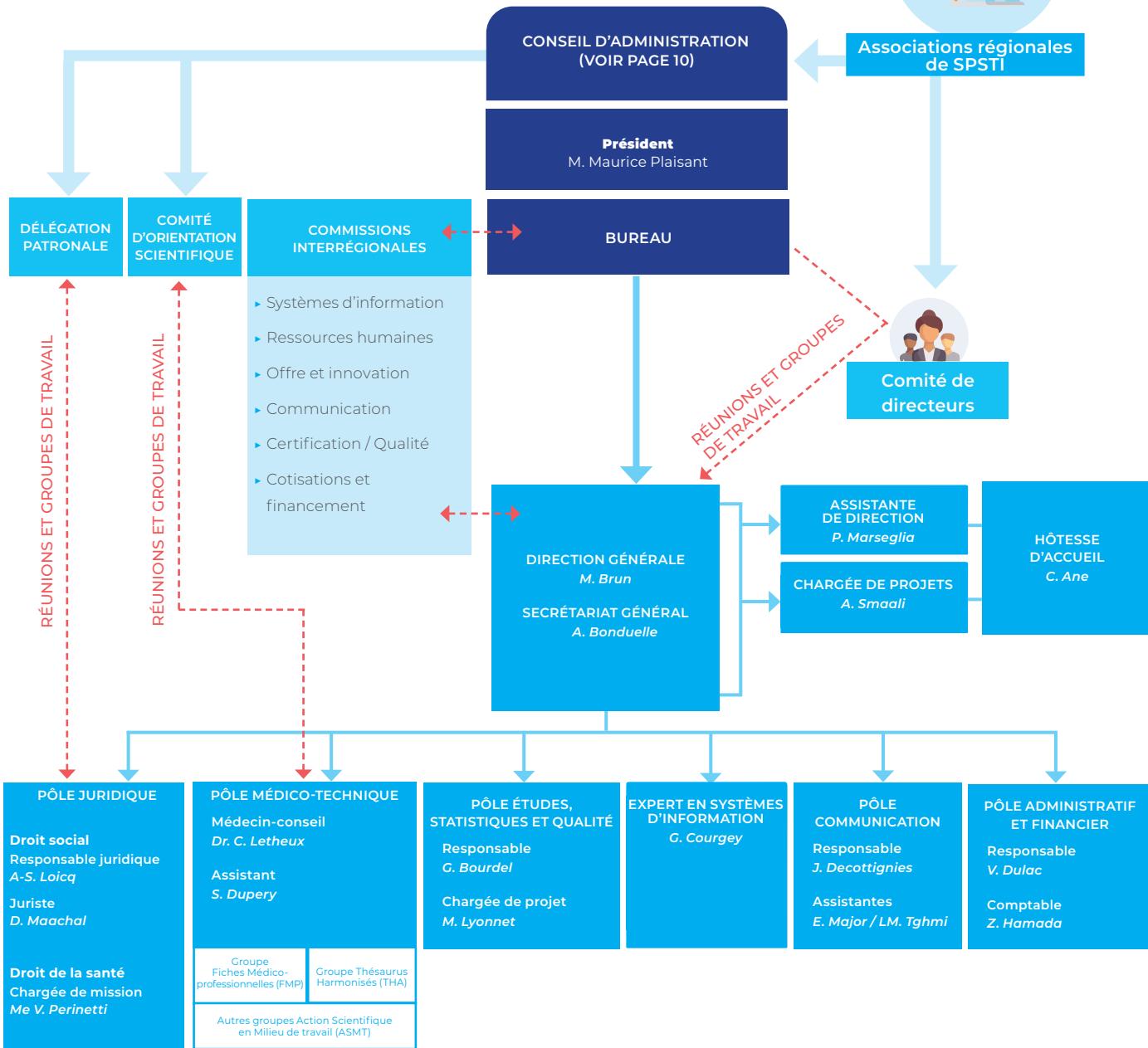


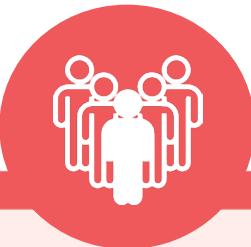
*au 1^{er} janvier 2026.

NOTRE ÉQUIPE



Assemblée Générale des adhérents





Représenter les SPSTI

- ▶ Représenter les SPSTI dans la négociation collective de branche¹
- ▶ Représenter les SPSTI en tant qu'opérateurs, grâce à une connaissance des sujets opérationnels, auprès des pilotes du système (partenaires sociaux et État)
- ▶ Entretenir des échanges réguliers avec les partenaires de l'environnement institutionnel et universitaire
- ▶ Conduire des actions de communication au niveau national



Informer et conseiller les SPSTI adhérents

- ▶ Informer sur les actualités en santé et prévention en milieu professionnel, sur les évolutions législatives, réglementaires, et sur les évolutions du secteur de la Santé au travail
- ▶ Conseiller sur le droit social et en droit de la santé
- ▶ Mettre à disposition des ressources et des outils pour les Services : ressources juridiques, médico techniques, statistiques, qualité, RH, pour les systèmes d'information, ou des outils de communication partagés



Accompagner le réseau des SPSTI dans la mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires

- ▶ Animer des commissions et groupes de travail selon les priorités définies dans le cadre du Programme d'orientations et d'actions validé par les instances de Présanse
- ▶ Recenser et valoriser les innovations et dispositifs facilitant la mission des SPSTI / favoriser l'harmonisation des pratiques et la cohérence du service rendu
- ▶ Nourrir les réflexions sur la formation professionnelle et les besoins en compétences liés à l'activité des Services / contribuer aux réflexions de l'Afometra² sur les contenus de formation

1. Par l'arrêté du 6 octobre 2021 Présanse est reconnu comme étant la seule organisation professionnelle d'employeurs représentative dans la Convention collective nationale des Services de santé au travail interentreprises. À ce titre, elle a l'obligation de produire un rapport de branche, conformément à l'article D.2241-1 du Code du travail.

La production de ces rapports n'est possible que par la mobilisation de tous les SPSTI. La confidentialité des données est assurée, conformément au règlement européen sur la protection des données (RGPD).

2. L'Afometra, créée en 1971, propose une offre de formation aux acteurs des Services de prévention et de Santé au travail.



Organiser des temps d'échanges pour la profession

- ▶ Des ateliers ou des journées d'étude, pour permettre l'échange entre les adhérents
- ▶ Des sessions d'échanges en région à la demande des adhérents
- ▶ Les Journées Santé-Travail en octobre (congrès médico-technique annuel)



Collecter, traiter et diffuser des données des SPSTI, consolidées au niveau national, qui permettent d'alimenter la réflexion sur les actions à mener et de les valoriser



Le réseau s'est doté d'un Programme d'Orientations et d'Actions lors de son Assemblée Générale de 2025 à Lille, pour guider ses travaux et projets.



ORIENTATION N°1 : FAIRE CONNAÎTRE LA RÉALITÉ DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DES SPSTI AFIN DE CHANGER LEUR IMAGE

Elaborer une stratégie de communication :

- ▶ en soutien des Présidents et des Conseils d'administration pour porter collectivement, dans leur environnement, les sujets stratégiques en lien avec la réussite de leur mission,
- ▶ en direction des parties prenantes internes et externes afin de mieux faire connaître l'offre des SPSTI, leurs succès et leurs progrès, et leurs contributions à des enjeux de société.



ORIENTATION N°2 : S'AFFICHER COMME UTILISATEURS DES OUTILS TECHNOLOGIQUES DE NOTRE TEMPS POUR AMÉLIORER LE SERVICE AUX ADHÉRENTS

Être en capacité, dans un environnement de plus en plus concurrentiel, d'afficher des « marqueurs de modernité » dans les process et outils utilisés par les SPSTI (exemples : prise de rendez-vous en ligne pour certaines visites, service en ligne 7j/7 24H/24, intégration des outils d'aide au DUERP, offre de téléconsultation, etc.).



ORIENTATION N°3 : ÊTRE EN APPUI DES MANDANTS POUR UN PILOTAGE COHÉRENT, EN PRISE AVEC LES RÉALITÉS DU TERRAIN

Apporter un appui au pilotage :

- ▶ proposer des contributions argumentées et chiffrées aux pilotes de la Santé au Travail afin de nourrir leurs réflexions sur les évolutions futures des textes réglementaires dans un logique de simplification de la réglementation et d'optimisation de l'action des SPSTI,
- ▶ intensifier le dialogue et les remontées d'informations en direction des organisations patronales, afin de faciliter l'animation cohérente de leurs mandataires et de créer les conditions du respect des orientations et des attendus en termes de mandat.



ORIENTATION N°4 : PROMOUVOIR LES PRATIQUES QUI RENFORCENT L'EFFECTIVITÉ DU SERVICE RENDU ET FAVORISENT LA PRÉVENTION EN ENTREPRISE

Formaliser une stratégie d'actions partagée (veille pour anticiper les besoins de prévention / capitalisation de nos meilleures méthodes et outils / identification d'indicateurs d'impact /...) en cohérence avec les politiques publiques validées par les partenaires sociaux, pour renforcer massivement les actions de prévention des entreprises.



ORIENTATION N°5 : ÊTRE EN APPUI DES DIRECTIONS POUR CONDUIRE LES TRANSFORMATIONS NÉCESSAIRES À L'ACTIVITÉ DE LEUR SERVICE

Animer une réflexion avec les Directions des Services (Présidents et Directeurs) pour faire émerger de leurs pratiques des méthodes et outils facilitant la conduite du changement dans les SPSTI, et les mettre à disposition de l'ensemble des membres de Présanse.



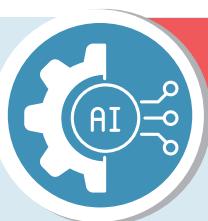
ORIENTATION N°6 : RENDRE EFFECTIVE L'INTEROPÉRABILITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION DES SPSTI AFIN DE CRÉER DES APPLICATIONS À VALEUR AJOUTÉE

Poursuivre les actions pour l'évolution de nos systèmes d'information afin de mettre en place les échanges de données en temps réel entre SPSTI, dans le cadre de l'interopérabilité fixé par l'Etat.



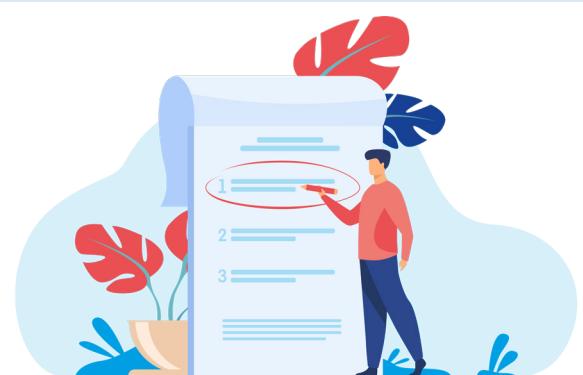
ORIENTATION N°7 : MIEUX EXPLOITER LES DONNÉES DISPONIBLES DANS LES SPSTI

Approfondir les potentialités de l'exploitation des données détenues par les SPSTI et faire des propositions documentées dans ce champ source de valeur ajoutée.



ORIENTATION N°8 : INTÉGRER DE MANIÈRE RAISONNÉE L'IA DANS LES PRATIQUES DES SPSTI

Explorer les potentialités de l'IA pour l'activité des SPSTI dans des conditions d'usage éthique, sécurisé et socialement responsable, afin de définir collectivement les projets IA à démarrer permettant d'améliorer l'efficacité opérationnelle et le service rendu aux entreprises adhérentes et à leurs salariés.



De nombreuses compétences internes ou externes sont mobilisées tout au long de l'année pour mettre en œuvre les orientations et réaliser les projets et actions.

Les commissions de travail, composées de membres désignés par les associations régionales et appuyées par les permanents de Présanse, jouent un rôle important. Elles suivent une feuille de route cohérente avec les orientations retenues.

Les commissions permanentes de Présanse sont :

- ▶ La **Délégation Patronale** négociatrice de la Convention Collective Nationale
- ▶ La commission **Systèmes d'information**
- ▶ La commission **Ressources humaines**
- ▶ La commission **Offre et innovation**
- ▶ La commission **Communication**
- ▶ La commission **Certification**
- ▶ La commission **Cotisations et financement**

La liste des membres est disponible sur presanse.fr

RESSOURCES À DISPOSITION

Une base de données partagées **Interstis** est mise à disposition des SPSTI du réseau Présanse, notamment en vue de la [Certification](#).

Ce logiciel en ligne constitue un outil collaboratif organisé en différents espaces pour impulser le partage de pratiques entre les SPSTI du réseau.



L'interface collaborative Interstis

Des groupes de travail « Action Scientifique en Milieu de Travail » (ASMT) animés par le médecin-conseil de Présanse, Dr Corinne Letheux, se réunissent régulièrement :

- ▶ Groupe **Thésaurus Harmonisés**
- ▶ Groupe **Fiches Médico-Professionnelles**
- ▶ Groupe **Toxicologie**
- ▶ Groupe **Usage de la donnée et éthique**
- ▶ Groupe **Prévention des conduites addictives**
- ▶ Groupe **Pratiques infirmiers**

Par ailleurs, chaque SPSTI est invité à désigner à Présanse un **médecin relais**, pour être le contact privilégié du Pôle Médico-technique et du médecin-conseil de Présanse (une réunion par an et des échanges d'informations en cours d'année).

Les associations régionales et les SPSTI ultramarins sont invités à désigner au moins un membre dans chaque commission permanente / groupe de travail.

Sur le site internet presanse.fr, vous retrouverez de nombreuses actualités et des documents exclusifs en Santé au travail, régulièrement mis à jour et classés par catégories.

Les différents outils, notes et documents **juridiques** se retrouvent dans l'onglet [Ressources](#) ▶ [Juridique, Convention collective ou RH](#), selon les sujets.

La négociation collective de la branche, comment ça marche ?

Les différents outils, notes et documents **médico-techniques** se retrouvent dans l'onglet [Ressources ▶ Médico-technique](#).

Thésaurus Harmonisés

Outils d'aide à la saisie

Thésaurus Harmonisés

Structures et modifications apportées entre Versions 2024 et 2025

Outils d'aide à la saisie

Les outils d'aide à la saisie

Thésaurus Harmonisés

Les outils d'aide à la saisie

Outils d'aide à la saisie

Les outils d'aide à la saisie

Les **Fiches médico-professionnelles** pour plus de 1500 métiers tous secteurs d'activité, sont disponibles sur www.fmppresanse.fr

presta^{se} FMP Fiches Médico-Professionnelles

Qui sommes-nous ? Contactez-nous

Fiche par métier Fiches de caractéristiques Fiches de nuisances Fiches de préventions

Liste des fiches métiers

Taper votre recherche

Recherche par ordre alphabétique

TOUTES A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

- [Dernières fiches mises à jour](#)
- [Test en ligne de création modifiée](#)
- [Assesseur d'envirobâle](#)
- [Électricien](#)
- [Envirobâle de station service](#)
- [Envirobâle au tri des déchets](#)

Accessibilité (CF Sculpteur en décos)

Acheteur d'art (CF Acheteur d'art)

Acheteur d'art

Acheteur d'espaces

Acteur de complément - (CF Comédien)

Acteur principal - (CF Comédien)

Administrateur de production (CF Directeur de production dans les métiers du spectacle)

Agent chargé des inhumations - (CF Opérateur funéraire)

Agent comptable (CF Comptable)

Site Fiches Médico-Professionnelles (FMP)

L'ensemble des documents de référence et des productions en lien avec la **certification, l'annuaire des responsables qualité et la base documentaire collective** sont disponibles dans l'onglet Ressources ▶ Organisation SI et RH ▶ Certification.

Accéder aux **rapports de branche et chiffres-clés** annuels via : <https://presanse.qualios.com>

Tous les numéros des **Informations Mensuelles** et les articles distincts classés par thème sont à retrouver dans l'onglet [IM](#) du site presanse.fr, ainsi que dans [Ressources ▶ Communication](#).

Informations mensuelles

présanse

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

Lettre d'informations mensuelles n°145 Octobre 2025

60^e JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL 2025

Une édition tournée vers les enjeux de société

Le 7 et 8 octobre 2025, le réseau Préseanse a organisé à Paris la 60^e édition des Journées Santé-Travail. L'objectif de ces deux journées était de rassembler les participants autour d'une thématique centrale : « Santé au travail : l'ASPTT et contribution au succès de la société ». En ouverture, le président de Préseanse Maurice Pleasant, a souligné la portée de cette thématique : « Les Journées Santé-Travail sont l'occasion de faire échanges et de réflexion sur le rôle des SPST dans les transformations du monde du travail et dans l'avenir d'aujourd'hui. Les richesses des initiatives menées sur le terrain, Enjeux de la santé mentale : l'apport des SPSTs ». La séquence consacrée à la santé mentale a rappelé comment ce sujet s'inscrit dans la prévention et la promotion des politiques de prévention. Les échanges ont mis en évidence l'importance de l'accompagnement dans l'articulation entre repérage précoces, accompagnement individuel et prévention collective, et l'importance de la formation en psychologie.

Les interventions ont mis en exergue le SPST et son éventuel progrès/déclin de méthodes renforcées pour appréhender les déterminants de la santé psychique au travail et pour développer la concertation entre acteurs de terrain.

Plusieurs constats partagés ont émergé la nécessité d'agir sur les facteurs qui limitent la capacité de travail, et le travail qui malinfluence la santé : l'epidémiologie psychosociale et les facteurs de risque individuels et collectifs évoluent dans le temps ; les SPSTs disposent d'outils et de méthodes de prévention et de détection des dérives de prévention à tous les niveaux : primaire, secondaire et tertiaire. Les débats ont également mis en avant la place du maintien en emploi dans les

stratégies de prévention, en lien avec la désinsertion professionnelle et les parcours de rétablissement.

Enfin, un dispositif innovant de prévention et de détection des risques de burn-out a illustré la capacité des SPSTs à intervenir sur des publics spécifiques particulièrement sensibles : les salariés en détresse et accompagnement coordonné.

Enjeux transversaux du monde du travail : l'apport des interventions des SPSTs

Cette deuxième séquence a eu pour objectif de faire évoluer les SPSTs accompagnant les dirigeants et encadrants face aux nouvelles situations de travail et de vie. Les échanges ont notamment porté sur la prévention du risque suicidaire, la formation à l'écriture active et l'accompagnement des salariés dans les projets conçus pour renforcer la cohésion d'équipe.

Les interventions ont également mis en exergue l'importance de l'accompagnement des SPSTs dans la prévention de la désinsertion professionnelle, notamment à travers des démarches ciblant des publics spécifiques.

Suite page 3 ▶



The image shows two book covers side-by-side. Both covers feature the présanse logo at the top left, which includes the word 'présanse' in a blue, lowercase, sans-serif font, with 'PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL' in a smaller, all-caps font below it. The left cover is titled 'RAPPORT DE BRANCHE 2025' in large, bold, blue and white text. It has a blue curved graphic at the bottom with the year '2025' in white. The right cover is titled 'RAPPORT CHIFFRES-CLÉS 2025' in large, bold, orange and white text. It has an orange curved graphic at the bottom with the year '2025' in white. Both covers feature a vertical red line on the left and a vertical blue line on the right, with the text 'Rapport de branche 2025' and 'Rapport Chiffres-clés 2025' respectively written vertically along these lines. Each cover also includes a row of five small images showing people in various work environments.

Enfin, les outils de **communication partagés** pour les SPSTI sont disponibles sur le site presanse.fr ▶ [Ressources](#) ▶ [Communication](#).

Brochure et fiches offre socle de services

L'article 7 des statuts définit la composition du conseil d'administration (CA). Ainsi, chaque association régionale membre de Présanse désigne sa délégation conformément aux statuts. Le CA est composé en mars 2025 des membres suivants :

► **Maurice Plaisant***, Président du SPSTI 2A, Corse du sud, et **Président de Présanse**

Pour l'association Présanse Auvergne-Rhône-Alpes :

- Pascal FENIET, Président
- Laurent HUYGHE, directeur de l'AST 74

Pour l'association Présanse Bourgogne Franche-Comté :

- Marcel FELT, Président
- Pascal Ledeist, directeur de l'OPSAT

Pour l'association Présanse Bretagne :

- Michel COMBE*, Président
- Emmanuel DIDIER, directeur de l'AIST 22

Pour l'association Présanse Centre-Val de Loire :

- Fabrice POIRIER*, Président
- Bruno ANTOINET, directeur du CIHL 45

Des membres du réseau Présanse de la région

Grand Est :

- Jérôme SEVEAN, Président
- Sylvain RICHET, directeur d'AST 08

Pour l'association Présanse Hauts-de-France :

- Luc BAIJOT, Président de la Région Hauts-de-France
- Jean-Michel DUPUIS, Président du Pôle Santé Travail Métropole Nord, déléguataire du Président Présanse Hauts-de-France
- Cécile da COSTA, directrice de l'ASMIS

Pour l'association Présanse Île-de-France :

- Thierry TRON LOZAI*, Président
- Stéphane MARTIN, Président de Thalie Santé
- Dominique OLIVIER, Président de l'ACMS
- Vinh NGO, directeur général du CIAMT

Pour l'association Présanse Normandie :

- Didier MORISSET*, Président
- Arnaud MARCHAND, directeur de MIST Normandie

Pour l'association Présanse Nouvelle-Aquitaine :

- Franck VERCHERE, Président
- Jean-Baptiste PERIE, directeur de Santé au travail d'Aunis et Saintonge

Pour l'association Présanse Occitanie :

- Pascal GODEBY*, Président
- Sylvie MICOUD, directrice de Prevaly

Pour l'association Présanse PACA-Corse :

- Pierre MARQUESTAUT, Président de l'AIST 84, déléguataire du Président Présanse PACA-Corse
- François-Xavier MICHaux, directeur général de ST Provence

Pour l'association Présanse Pays de la Loire :

- Jean CESBRON*, Président
- Nicolas BODET, directeur du SMIE

Pour la délégation des SPSTI ultramarins :

- Claude HAYOT, Président du Centre Médecine du Travail (Martinique)
- Serge FIGARO, directeur du CISTC (Guyane)

*En janvier 2026.

*Membres du Bureau.

COMITÉ DES DIRECTEURS

Conformément à l'article 16 des statuts, un comité de directeurs de SPSTI, issus de l'ensemble des régions, à raison d'un directeur par région, est constitué.

Il élabore des propositions à destination du conseil d'administration, notamment concernant les orientations et les plans d'actions de Présanse.

BLOC-NOTES



CONTACTS :

Clotilde Ane, Accueil
accueil@presanse.fr

Arnaud Bonduelle, Secrétaire Général
a.bonduelle@presanse.fr

Ghislaine Bourdel, Responsable statistiques et qualité
g.bourdel@presanse.fr

Martial Brun, Directeur Général
m.brun@presanse.fr

Guy Courgey, Expert en Systèmes d'Information
g.courgey@presanse.fr

Julie Decottignies, Responsable communication
j.decottignies@presanse.fr

Valérie Dulac, Responsable administrative et financière
v.dulac@presanse.fr

Sébastien Dupery, Assistant pôle médico-technique
s.dupery@presanse.fr

Zidani Hamada, Comptable
comptabilite@presanse.fr

Dr Corinne Letheux, Médecin-conseil
c.letheux@presanse.fr

Anne-Sophie Loicq, Responsable juridique, droit social
as.loicq@presanse.fr

Mariette Lyonnet, Chargée de projets
m.lyonnet@presanse.fr

Danah Machaal, Juriste, droit social
d.machaal@presanse.fr

Elodie Major, Assistante communication
e.major@presanse.fr

Patricia Marseglia, Assistante de direction
p.marseglia@presanse.fr

Virginie Perinetti, Avocat conseil, droit de la santé
v.perinetti@presanse.fr

Ata Smaali, Chargée de projets
projets@presanse.fr

Laure-Marine Tghmi, Assistante communication
lm.tghmi@presanse.fr

pré **s**an**s**e
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

10 rue de la Rosière - 75015 Paris

accueil@presanse.fr

www.presanse.fr

Tél. : 01 53 95 38 51

